



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION ILE DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA REGION ILE DE FRANCE

RAA-REG Normal n°80 du 21/05/2015

SOMMAIRE

CABINET

AVIS n° REG-2015-126-7 du 6 mai 2015

p 3 à 5

avis relatif à la signature de neuf contrats de développement territorial avant le 1^{er} janvier 2015

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

ARRETE n° REG-2015-133-6 du 13 mai 2015

p 6 à 11

portant modification de l'arrêté 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié portant renouvellement du Conseil interacadémique de l'éducation nationale d'Ile de France

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

DECISION n° REG-2015-106-6 du 16 avril 2015

p 12 à 14

portant nomination du conciliateur fiscal départemental et des conciliateurs fiscaux départementaux adjoints à la direction régionale des finances publiques d'Ile de France et du département de Paris

AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE DE FRANCE

p 15 à 52

DECISION n° REG-2015-105-5 du 15 avril 2015

décision tarifaire n° 48 portant fixation de la dotation globale de soins pour l'année 2015 du FAM SOS HABITAT ET SOINS 750048761

ARRETE n° REG-2015-114-9 du 24 avril 2015 (AR DOSMS 2015/139)

portant agrément de la société d'exercice libéral de biologistes médicaux SELAS « MEDI7 » sise 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090)

ARRETE n° REG-2015-114-10 du 24 avril 2015 (AR DOSMS 2015/138)

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090)

ARRETE n° REG-2015-118-6 du 28 avril 2015 (AR n° 09/ARSIDF/LBM/2015)
portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « LAB 78 » sis 18 rue Jean Claude Mary (78300 POISSY)

ARRETE n° REG-2015-119-11 du 29 avril 2015 (Arrêté 2015-131)
fixant le calendrier prévisionnel indicatif 2015 des appels à projets conjoints de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France et du Conseil général des Hauts de Seine pour la création d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux

ARRETE n° REG-2015-124-14 du 4 mai 2015
arrêté conjoint 15-78-122 portant modification de la composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS)

ARRETE n° REG-2015-138-2 du 18 mai 2015 (Arrêté n° 2015/1269)
modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013 modifié fixant pour une durée de 3 ans la liste des médecins agréés du Val de Marne

ARRETE n° REG-2015-139-4 du 19 mai 2015 (Arrêté DOSMS n° 2015/133)
fixant la liste des terrains de stage d'adaptation agréées pour l'exercice en France de la profession d'infirmier par des ressortissants des Etats membres de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen

ARRETE n° REG-2015-139-5 du 19 mai 2015 (AR 2015-137)
portant modification de l'arrêté n°2128 en date du 15 décembre 2004 portant autorisation de fonctionnement d'un ESAT hors les murs, d'une UEROS et d'un CPO gérés par l'association ADAPT au 11 rue du bois sauvage à Evry (91000)

**ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
D'ILE DE FRANCE**

p 53 à 56

DECISION n° REG-2015-117-11 du 27 avril 2015
Décision 2015-17 : indemnité de précarité

DECISION n° REG-2015-125-17 du 5 mai 2015
décision de préemption n° 1500015 (AUBERVILLIERS)

DECISION n° REG-2015-133-7 du 13 mai 2015
décision de préemption n° 1500016 (GOURNAY SUR MARNE)

**DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA COHESION SOCIALE**

p 57 à 59

ARRETE n° REG-2015-133-8 du 13 mai 2015
portant agrément à l'association œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte « dite Ordre de Malte » pour l'activité de séjours de « vacances adaptées organisées »

CABINET



PRÉFET DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE

2015-126-7
Avis relatif à la signature de neuf contrats de développement territorial
avant le 1^{er} janvier 2015

Le Préfet de la Région de Ile-de-France,
Préfet de Paris,
officier de la légion d'honneur,
officier de l'ordre national du mérite

Vu la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,
Vu la loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles,
Vu le décret n°2011-724 du 24 juin 2011 et l'alinéa IV de l'article 13, relatif aux contrats de développement territorial prévus par l'article 21 de la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,
Vu l'arrêté n° 2012109-0001 portant création de comités de pilotage relatifs aux contrats de développement territorial, signé par le préfet de Région le 18 avril 2012,

publie au recueil régional des actes administratifs l'avis relatif aux contrats de développement territorial signés avant le 1^{er} janvier 2015.

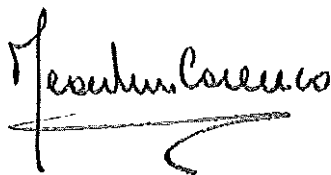
Le tableau, ci-dessous, mentionne la signature de chaque contrat de développement territorial, les noms des communes et des établissements publics de coopération intercommunale signataires et les lieux de consultation du contrat.

CDT	date signature	Communes signataires	EPCI signataires	Conseil Généraux signataires	Sites où le CDT peut être consulté
"Campus Sciences et Santé"	28-oct-13	Arcueil, Cachan, Villejuif, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Rosés, Fresnes, Bagneux	Communauté de communes du Val-de-Bievre, Communauté de communes Sud-de-Seine	Conseil Général du Val-de-Mame	http://www.vsbievre.eu/un-territoire-dynamique/la-conference-territoriale/ http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL/2/CDT-signes-a-telecharger
"Grand Paris Seine-Ouest"	13-nov-13	Boutogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves, Ville d'Avray	CA de Grand Paris Seine Ouest		http://www.agglo-gpso.fr/contrat_de_developpement_territorial_de_gpso_copie.html http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL/2/CDT-signes-a-telecharger

"Grandes Ardoines"	20-déc-13	Alfortville, Choisy-le-Roi, Vitry-sur-Seine	CA Seine Amont, CA Plaine Centrale du Val-de-	Conseil Général du Val-de-Marne	http://www.epa-orsa.fr/Projets-et-operations/Colonne-1/Contrats-de-developpement-territorial/I-es-Grandes-Ardoines-CDT http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes-a-telecharger
"Innovation, logistique et écodéveloppement" (Sénart)	20-déc-13	Lieusaint, Moissy-Cramayel, Réau, Vert-Saint-Denis, Cesson, Saint-Pierre-du-Perray, Combs-la-Ville, Savigny-le-Temple, Nandy,	SAN Sénart Ville nouvelle	Le Département de Seine-et-marne, le Département de l'Essonne	http://www.epa-senart.fr/admin/data/_pdf_actu/CDT_SENART_19_12_2013.pdf http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes-a-telecharger
"Territoire de la culture et de la création"	22-janv-14	Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse-sur-Seine	CA Plaine Commune		http://www.plainecommune.fr/outils/1a-doc/documents-dorientation/contrat-de-developpement-territorial-cdl/ http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes-a-telecharger
"Boucle Nord des Hauts-de-Seine"	10-févr-14	Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Colombes, Gennevilliers			http://www.ville-gennevilliers.fr/urbanisme/lcs-grands-projets-d-amenagement/contrat-de-developpement-territorial/ http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes-a-telecharger
"Est Ensemble"	21-févr-14	Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville	CA Est Ensemble		http://www.est-ensemble.fr/cdt http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes-a-telecharger
"Cœur économique Roissy Terres de France"	27-févr-14	Goussainville, Le Thillay, Roissy-en-France, Tremblay-en-France, Vaudherland, Villepinte	CA Roissy Portes de France et CA Terres de France		http://www.caterresdefrance.fr/ http://www.roissyportedefrance.fr/ http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes-a-telecharger
"Val de France Gonesse Bonneuil"	27-févr-14	Arnouville, Bonneuil-en-France, Garges-les-Gonesses, Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel	CA Val de France		http://www.agglo-valdefrance.fr/ http://www.ile-de-france.gouv.fr/gdparis/CONTRATS-DE-DEVELOPPEMENT-TERRITORIAL2/CDT-signes-a-telecharger

Fait à Paris le **06 MAI 2015**

Le préfet de la région Ile-de-France
Préfet de Paris



**SECRETARIAT GENERAL
POUR LES AFFAIRES
REGIONALES**



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES
DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Bureau des affaires générales

ARRETE 2015-133-6

portant modification de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié
portant renouvellement du Conseil interacadémique de l'éducation nationale
d'Ile-de-France

LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE,
PREFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU le code de l'éducation, partie législative, articles L234-1 et L234-8,
- VU le code de l'éducation, partie réglementaire, notamment le livre II titre III, chapitre IV, articles R234-1 à R234-12, et R234-16 à R234-21,
- VU l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié portant renouvellement du Conseil interacadémique de l'éducation nationale d'Ile-de-France,
- VU les propositions des organismes représentés,
- SUR proposition du Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} :

A l'article 1^{er}, 1-, **A) Représentants de la Région Ile-de-France** - Titulaires de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les mots :

« M. Eric COQUEREL »

sont remplacés par les mots :

« Mme Audrey GALLAND »

ARTICLE 2 :

A l'article 1^{er}, 1-, de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« **B) Représentants des départements** »

Titulaires :

Seine-et-Marne :
Mme Marie RICHARD

Suppléants :

M. Jean-Jacques BARBAUX

<i>Yvelines :</i> M. Pierre LEQUILLER	M. Pierre FOND
<i>Essonne :</i> M. Patrice SAC	M. Bruno PIRIOU
<i>Hauts-de-Seine :</i> Mme Christiane BARODY-WEISS	M. Jean SARKOZY
<i>Seine-Saint-Denis :</i> M. Mathieu HANOTIN	M. Hervé BRAMY
<i>Val-de-Marne :</i> M. Alain DESMAREST	Mme Brigitte JEANVOINE
<i>Val-d'Oise :</i> Mme Marie-Christine CAVECCHI	M. Jean-Pierre MULLER »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« B) Représentants des départements

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
<i>Seine-et-Marne :</i> N.	N.
<i>Yvelines :</i> Mme Cécile DUMOULIN	Mme Cécile ZAMMIT-POPESCU
<i>Essonne :</i> N.	N.
<i>Hauts-de-Seine :</i> N.	N.
<i>Seine-Saint-Denis :</i> N.	N.
<i>Val-de-Marne :</i> N.	N.
<i>Val-d'Oise :</i> N.	N. »

ARTICLE 3 :

A l'article 1^{er}, 1-, **C) Représentants des communes**, de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« Maires et conseillers municipaux

<u>Titulaires :</u>	<u>Suppléants :</u>
M. Bernard ZUNINO Maire de Saint-Michel-sur-Orge (91)	M. Daniel MAUREY Maire de Boinville-en-Mantois (78)
N.	Mme Véronique DELANNET Adjointe au Maire de Nogent-sur-Marne (94)

M. Jean-Jacques BARBAUX
Maire de Neufmoutiers-en-Brie (77)

M. Patrick CAPILLON
Adjoint au Maire de Rosny-sous-Bois (93)

M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC
Maire de Cachan (94)

Mme Martine VESSIERE
Adjointe au Maire d'Issy-les-Moulineaux (92)

M. Alain AUDOUBERT
Maire de Vitry-sur-Seine (94)

Mme Christine BOURREAU
Maire de Chalo-Saint-Mars (91) »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« Maires et conseillers municipaux

Titulaires :

M. Bernard ZUNINO
Maire de Saint-Michel-sur-Orge (91)

M. Joël BOUTIER
Maire de Groslay (95)

N.

M. Jean-Yves LE BOUILLONNEC
Maire de Cachan (94)

N.

Suppléants :

M. Daniel MAUREY
Maire de Boinville-en-Mantois (78)

Mme Véronique DELANNET
Adjointe au Maire de Nogent-sur-Marne (94)

N.

Mme Martine VESSIERE
Adjointe au Maire d'Issy-les-Moulineaux (92)

N. »

ARTICLE 4 :

A l'article 1^{er}, 2^e, A), 1) Services administratifs et établissements scolaires de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« UNSA Education :

Titulaires :

M. Thierry CAILLIER
M. François TORRES »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« UNSA Education :

Titulaires :

M. Thierry CAILLIER
Mme Ghislaine BAUMANN »

ARTICLE 5 :

A l'article 1^{er}, 2-, **B) Personnels de l'enseignement supérieur** de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« UNSA EducationTitulaires :

M. Thierry GRUMELART
M. Jean-Claude LAFAY

Suppléantes :

Mme Danielle BAILBE
Mme Martine SAMAMA »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« UNSA EducationTitulaires :

M. Thierry GRUMELART
M. François TORRES

Suppléants :

M. Fabrice CHAVAROT
Mme Martine SAMAMA »

ARTICLE 6 :

A l'article 1^{er}, 3-, **A) Parents d'élèves** de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« FCPETitulaires :

Mme Dominique DUPUIS
M. Ali AIT SALAH
M. François CUBIZOL
M. Jacques FOSSEY
M. Alain LEPAGE
Mme Carla DUGAULT

Suppléants :

M. Hervé-Jean LE NIGER
M. Philippe MAINGAULT
M. Rodrigo ARENAS
M. François ANDRE
M. Bruno BRISEBARRE
M. Pascal OGER »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« FCPETitulaires :

M. Hervé-Jean LE NIGER
M. Bernard DUBOIS

Mme Carla DUGAULT
M. Alain LEPAGE
Mme Aissa BENZOUAOUI
M. Ali AIT SALAH

Suppléants :

Mme Eve HEINRICH
M. Kaïs IDRIS
M. Jacques FOSSEY
Mme Béatrice LONGAYGUE
M. Philippe MAINGAULT
M. Bruno BRISEBARRE »

ARTICLE 7 :

A l'article 1^{er}, 3-, **B) Parents d'élèves de l'enseignement agricole** de l'arrêté n° 2014023-0003 du 23 janvier 2014 modifié susvisé, les dispositions de la rubrique :

« **FCPE**

Titulaire :

M. Olivier BOULANGER

Suppléant :

M. Bernard GROH »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

« **FCPE**

Titulaire :

M. Olivier BOULANGER

Suppléant :

N. »

ARTICLE 8 :

Le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris et les recteurs des académies de Paris, Versailles et Créteil, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 13 mai 2015

Signé :

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris et par délégation,
le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales

Laurent FISCUS

**DIRECTION REGIONALE DES
FINANCES PUBLIQUES
D'ILE DE FRANCE ET DU
DEPARTEMENT DE PARIS**



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
 DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
 D'ILE DE FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS**

94 Rue Réaumur
 75104 PARIS CEDEX 02

2015-106-6

**Nomination du conciliateur fiscal départemental et des conciliateurs fiscaux
 départementaux adjoints à la direction régionale des Finances publiques
 d'Ile-de-France et du département de Paris**

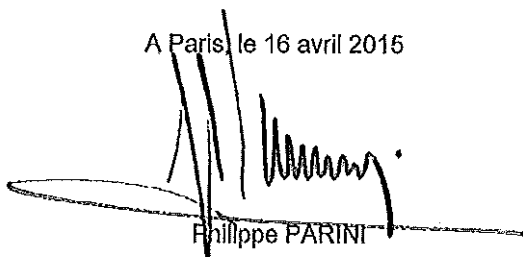
L'administrateur général des Finances publiques de classe exceptionnelle, directeur régional des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, nomme à compter du 16 avril 2015.

- Madame Martine MEUNIER, administratrice générale des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Monsieur Rémi VAN LEDE, administrateur général des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Madame Fabienne DEGORCE, administratrice des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Monsieur Bernard AMPEN, inspecteur principal des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Monsieur Jean ARIZA, inspecteur principal des Finances publiques, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Madame Marie-Françoise SAMUEL, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Madame Pascale VARIN, administratrice des Finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Madame Sylvie BEROUJON, inspectrice principale des finances publiques, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Madame Carole CHEZE, administratrice des Finances publiques adjointe, conciliatrice fiscale départementale adjointe de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Monsieur Yves LAURENT, administrateur des Finances publiques adjoint, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

- Monsieur Jean PITOIS, administrateur des Finances publiques adjoint, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;
- Monsieur Joël SIMON, administrateur des Finances publiques adjoint, conciliateur fiscal départemental adjoint de la direction régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat en Ile-de-France.

A Paris, le 16 avril 2015



Philippe PARINI

**AGENCE REGIONALE
DE SANTE
D'ILE DE FRANCE**



DECISION TARIFAIRE N° 48 PORTANT FIXATION DE LA DOTATION GLOBALE *2015 105-5*
 DE SOINS POUR L'ANNEE 2015 DU
 FAM SOS HABITAT ET SOINS 750048761

Le Directeur Général de l'ARS Ile-de-France

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU la loi n° 2013-1203 du 23/12/2013 de financement de la Sécurité Sociale pour 2014 publiée au Journal Officiel du 24/12/2013 ;
- VU l'arrêté du 22 octobre 2003 modifié fixant les modèles de documents prévus aux articles 9, 12, 16, 18, 19, 47 et 83 du décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003 relatif à la gestion budgétaire, comptable et financière et aux modalités de financement et de tarification des établissements et services sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- VU l'arrêté ministériel du 17/04/2014 publié au Journal Officiel du 20/04/2014 pris en application de l'article L314-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles fixant, pour l'année 2014 l'objectif global de dépenses d'assurance maladie et le montant total de dépenses médico-sociales autorisées pour les établissements et services médico-sociaux publics et privés ;
- VU la décision du directeur de la CNSA en date du 18/04/2014 publiée au Journal Officiel du 29/04/2014 prise en application des articles L314-3 et R314-36 du Code de l'Action Sociale et des Familles, fixant pour l'année 2014 les dotations régionales prises en compte pour le calcul des tarifs des établissements et services médico-sociaux mentionnés à l'article L314-3-1 du CASF ;
- VU le décret du 1er avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Ile-de-France ;
- VU la décision de délégation de signature du directeur général de l'ARS vers le délégué territorial de PARIS en date du 05/11/2013 ;
- VU l'arrêté en date du 05/10/2010 autorisant la création d'un FAM dénommé FAM SOS HABITAT ET SOINS (750048761) sisé 76 rue des Maralchers, 75020 Paris et gérée par l'entité dénommée SISA HABITAT ET SOINS (750015968)

Considérant la transmission des propositions budgétaires et de ses annexes en date du 06/03/2015 par la personne ayant qualité pour représenter la structure dénommée FAM SOS HABITAT ET SOINS (750048761) pour l'exercice 2015 ;

Considérant la décision d'autorisation budgétaire finale en date du 15/04/2015

DECIDE

ARTICLE 1^{er} Le forfait global de soins pour l'exercice 2015 s'élève à 1 091 626 € ;

ARTICLE 2 La fraction forfaitaire, en application de l'article R314-111 du CASF, égale au douzième de la dotation globale de soins et versée par l'assurance maladie s'établit à 90 968.83 € ;
Soit un forfait journalier de soins de 65,20 €.

ARTICLE 3 Les recours contentieux dirigés contre la présente décision doivent être portés devant le Tribunal Interrégional de la Tarification Sanitaire et Sociale sis 1 place du Palais Royal, 75100 Paris, dans un délai d'un mois à compter de sa publication ou, pour les personnes auxquelles elle sera notifiée, à compter de sa notification.

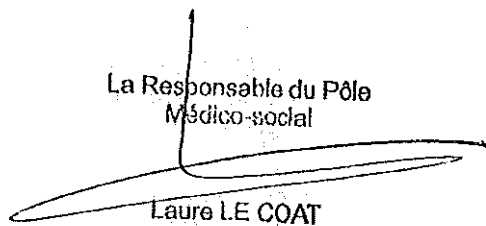
ARTICLE 4 la présente décision sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture de Paris.

ARTICLE 5 le directeur général de l'agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'entité gestionnaire « SISA HABITAT ET SOINS » (750015968) et à la structure dénommée FAM SOS HABITAT ET SOINS (750048791).

Fait à Paris, le 15 AVR. 2015

Par délégation, le Délégué Territorial

La Responsable du Pôle
Médico-social



Laure L.E COAT



Arrêté n° DOSMS-2015/139

2015-114-9

Portant agrément de la société d'exercice libéral de biologistes médicaux SELAS « MEDI7 » sise 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090).

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France,

Vu le livre II de la sixième partie du code de la santé publique et notamment les articles R.6212-72 à 6212-92 ;

Vu la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

Vu la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 modifiée relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-PREF-MCP-011, en date du 12 mars 2015, portant délégation de signature à Monsieur Claude EVIN, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n°DOSMS-2015/111 en date du 20 mars 2015 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090) ;

Vu le courrier reçu le 13 avril 2015 de Monsieur Frédéric BARROUX relatif à la cession de l'action de la société d'exercice libéral par actions simplifiée « MEDI7 » sise 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090) détenue par Monsieur Viken ALEXAN au profit de Madame Bénédicte MARTINAUD ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La SELAS « MEDI7 », dont le siège social est situé au 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090), agréée sous le n°17-91, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° **91 002 008 0**, exploite le laboratoire de biologie médicale multi-sites « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090), inscrit sous le n°91-29, et implanté sur les vingt-six sites ci-dessous :

- 41, rue du Bois Chaland à LISSES (91090)
- 65, rue Féray à CORBEIL ESSONNES (91100)
- 194, boulevard de France à BRETIGNY-SUR-ORGE (91220)
- 12, place Henri Barbusse à GRIGNY (91350)
- 35, route Nationale à LARDY (91510)
- 100, avenue de Verdun à PARAY-VIEILLE-POSTE (91550)
- 33, rue Pierre Brossolette à RIS-ORANGIS (91130)
- 16, rue du Commerce à SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91280)

- 32, boulevard Aristide Briand à SAVIGNY-SUR-ORGE (91600)
- 3, rue Joseph Groussin à VERRIERES-LE-BUISSON (91370)
- 51-53, avenue Henri Barbusse à VIGNEUX-SUR-SEINE (91270)
- 93, boulevard Gabriel Péri à VIRY-CHATILLON (91170)
- 57, avenue du Commandant Barré à VIRY-CHATILLON (91170)
- 35, route de Corbeil à MORSANG-SUR-ORGE (91390)
- 2, avenue de la Libération à ETAMPES (91150)
- 5, rue du Buisson Rondeau à BREUILLET (91650)
- 51, Grande Rue à ETRECHY (91580)
- 10, rue du Capitaine Lelievre à MALESHERBES (45330)
- 7, place Boileau à CROSNE (91560)
- 2ter, rue de Verdun à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)
- 6, voie du Mort Ru à LONGPONT-SUR-ORGE (91310)
- 7, rue Maillé à MONTLHERY (91310)
- 4, square de la Libération à ETAMPES (91150)
- 124, avenue des Champs Lasniers à LES ULIS (91940)
- 322, square des Champs-Elysées à COURCOURONNES (91080)
- 4, place Federico Garcia Lorca à BRETIGNY-SUR-ORGE (91220)

La répartition du capital social de la SELAS « MEDI7 » est la suivante :

Nom des associés	Actions A0	Actions AP1	Actions AP2	Total Actions	Droits de vote
M. Frédéric BARROUX	0	200	7236	7436	1 939 648
Mme Bénédicte MARTINAUD	0	1	7234	7235	1 938 714
M. Thierry CORNU	0	0	1	1	268
Mme Valérie REGLI	0	0	1	1	268
Mme Carole ROUSSEAU	0	0	1	1	268
Mme Anne-Sophie DEFFAIN	0	0	1	1	268
Mme Claire BOCCARA	0	0	1	1	268
Mme Francine SAIOVICI	0	0	1	1	268
M. Vincent VALARCHE	0	0	1	1	268
Mme Gratiela MACOVIEVICI	0	0	1	1	268
Mme Kim-Anh THANG-KORB	0	0	1	1	268
Mme Nadia BAIDJIBAY	0	0	1	1	268
M. Philippe LOILIER	0	0	1	1	268
Mme Elsa CAILLAULT	0	0	1	1	268
M. Stéphane DUPRE	0	0	1	1	268
M. Yasmine BENMEBAREK	0	0	1	1	268
Mme Madeleine PISTONE	0	0	1	1	268
Mme Christine VERGEZ	0	0	1	1	268
M. Didier MAIREY	0	0	1	1	268
M. Jean-Denis DOSDAT	0	0	1	1	268
M. Mohand YACOUBI	0	0	1	1	268
Mme Frédérique LE MANACH	0	0	1	1	268
Mme Loana IONESCU	0	0	1	1	268
Mme Amélie AUDION	0	0	1	1	268
M. Sadi KHALFH	0	0	1	1	268
Mme Evelyne DELAITRE-GUILLEMINOT	0	0	1	1	268
Mme Geneviève RIVIERE	0	0	1	1	268
Mme Georgiana SIRETEANU	0	0	1	1	268
S/Total biologistes médicaux en exercice	0	201	14 496	14 697	3 885 330

SELAS LAB77, personne morale	767 966	0	0	767 966	767 966
AERTS & FILOT, personne morale	816 182	0	0	816 182	816 182
S/Total personnes morales extérieures exerçant la profession de biologiste médical	1 584 148	0	0	1 584 148	1 584 148
Total du capital social de la SELAS MEDI7	1 584 148	201	14 496	1 598 845	5 469 478

ARTICLE 2 : L'arrêté n°DOSMS-2015/112 en date du 20 mars 2015 portant agrément de la société d'exercice libéral de biologistes médicaux SELAS « MEDI7 » sise 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090) est abrogé.

ARTICLE 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4 : Le Préfet de l'Essonne et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 24 avril 2015

Pour le Préfet de l'Essonne,
et par délégation,

Le Directeur Général Adjoint
Agence Régionale de Santé
Ile-de-France,

Signé

Jean-Pierre ROBELET



Arrêté N° DOSMS-2015/138

2015-MH-10

portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 »
sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090).

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France,

Vu le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie,

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69,

Vu l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment l'article L 6222-5 et l'article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales,

Vu la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance du 13 janvier 2010 susvisée,

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208,

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n°DOSMS-2015/112 en date du 20 mars 2015 portant agrément de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « MEDI7 » sise 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090) ;

Vu le courrier reçu le 13 avril 2015 de Monsieur Frédéric BARROUX relatif à la démission de Monsieur Viken ALEXAN de ses fonctions de biologiste médical du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090) ;

Vu le courrier reçu le 10 avril 2015 de Monsieur Frédéric BARROUX relatif à La cessation de fonction de tous les biologistes-coresponsables du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090), à l'exception de Monsieur Frédéric BARROUX qui reste l'unique biologiste-responsable ;

ARRÊTE

Article 1 : Le laboratoire de biologie médicale dont le siège social est situé au 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090), dirigé par :

- Monsieur Frédéric BARROUX, pharmacien, biologiste-responsable,

exploité par la SELAS « MEDI7 », dont le siège social est également situé au 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090), agréée sous le n°17-91, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° **91 002 008 0**,

est autorisé à fonctionner sous le n°91-29 sur les vingt-six sites listés ci-dessous :

- LISSES siège social et site principal : autorisation N° 91-29
41, rue du Bois Chaland à LISSES (91090)
Fermé au public,
Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie).
N° FINESS ET : 91 002 059 3
- CORBEIL-ESSONNES
65, rue Féray à CORBEIL-ESSONNES (91100)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 992 6
- BRETIGNY-SUR-ORGE
194, boulevard de France à BRETIGNY-SUR-ORGE (91220)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 994 2
- GRIGNY
12, place Henri Barbusse à GRIGNY (91350)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 002 001 5
- LARDY
35, route Nationale à LARDY (91510)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 993 4

-
- **PARAY-VIEILLE-POSTE**
100, avenue de Verdun à PARAY-VIEILLE-POSTE (91550)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 998 3

 - **RIS-ORANGIS**
33, rue Pierre Brossolette à RIS-ORANGIS (91130)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 002 002 3

 - **SAINT-PIERRE-DU-PERRAY**
16, rue du Commerce à SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91280)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 991 8

 - **SAVIGNY-SUR-ORGE**
32, boulevard Aristide Briand à SAVIGNY-SUR-ORGE (91600)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 002 000 7

 - **VERRIERES-LE-BUISSON**
3, rue Joseph Groussin à VERRIERES-LE-BUISSON (91370)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 996 7

 - **VIGNEUX-SUR-SEINE**
51-53, avenue Henri Barbusse à VIGNEUX-SUR-SEINE (91270)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 995 9

 - **VIRY-CHATILLON**
93, boulevard Gabriel Péri à VIRY-CHATILLON (91170)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 999 1

 - **VIRY-CHATILLON**
57, avenue du Commandant Barré à VIRY-CHATILLON (91170)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 002 003 1

-
- MORSANG-SUR-ORGE
35, route de Corbeil à MORSANG-SUR-ORGE (91390)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 002 027 0

 - ETAMPES
2, avenue de la Libération à ETAMPES (91150)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 974 4

 - BREUILLET
5, rue du Buisson Rondeau à BREUILLET (91650)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 973 6

 - ETRECHY
51, Grande Rue à ETRECHY (91580)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET : 91 001 975 1

 - MALESHERBES
10, rue du Capitaine Lelievre à MALESHERBES (45330)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 45 001 974 0

 - CROSNE
7, place Boileau à CROSNE (91560)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 002 038 7

 - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES
2ter, rue de Verdun à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 94 002 098 5

 - LONGPONT-SUR-ORGE
6, voie du Mort Ru à LONGPONT-SUR-ORGE (91310)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 002 104 7

-
- MONTLHERY
7, rue Maillé à MONTLHERY (91310)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 002 105 4

 - ETAMPES
4, square de la Libération à ETAMPES (91150)
Ouvert au public,
Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée), Hématologie (hématocytologie, hémostasie), Microbiologie (bactériologie).
N° FINESS ET : 91 002 120 3

 - LES ULIS
124, avenue des Champs Lasniers à LES ULIS (91940)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 002 145 0

 - COURCOURONNES
322, square des Champs-Elysées à COURCOURONNES (91080)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 997 5

 - BRETIGNY-SUR-ORGE
4, place Federico Garcia Lorca à BRETIGNY-SUR-ORGE (91220)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° FINESS ET : 91 001 976 9

La liste des biologistes médicaux est la suivante :

- Monsieur Frédéric BARROUX, pharmacien, biologiste-responsable,
- Madame Bénédicte MARTINAUD, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Thierry CORNU, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Valérie REGLI, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Carole ROUSSEAU, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Anne-Sophie DEFFAIN, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Claire BOCCARA, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Francine SAIOVICI, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Vincent VALARCHE, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Gratiela MACOVIEVICI, médecin, biologiste médical associé,
- Madame Kim-Anh THANG-KORB, médecin, biologiste médical associé,
- Madame Nadia BAIDJIBAY, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Philippe LOILIER, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Elsa CAILLAULT, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Stéphane DUPRE, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Yasine BENMEBAREK, pharmacien, biologiste médical associé,

-
-
-
- Madame Madeleine PISTONE, pharmacien, biologiste médical associé,
 - Madame Christine VERGEZ, pharmacien, biologiste médical associé,
 - Monsieur Didier MAIREY, pharmacien, biologiste médical associé,
 - Monsieur Jean-Denis DOSDAT, pharmacien, biologiste médical associé,
 - Monsieur Mohand YAKOUBI, médecin, biologiste médical associé,
 - Madame Frédérique LE MANACH, médecin, biologiste médical associé,
 - Madame Ioana IONESCU, médecin, biologiste médical associé,
 - Madame Amélie AUDION, médecin, biologiste médical associé,
 - Monsieur Sadi KHALFH, pharmacien, biologiste médical associé,
 - Madame Evelyne DELAITRE GUILLEMINOT, pharmacien, biologiste médical associé,
 - Madame Geneviève RIVIERE, pharmacien, biologiste médical associé,
 - Madame Georgiana SIRETEANU, médecin, biologiste médical associé.

Article 2 : L'arrêté n° DOSMS-2015/111 en date du 20 mars 2015 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « MEDI7 » sis 41 rue du Bois Chaland à LISSES (91090) est abrogé.

Article 3 : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

Article 4 : La directrice de l'offre de soins et médico-sociale de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 24 avril 2015

Le Directeur Général Adjoint
Agence Régionale de Santé
Ile-de-France,

Signé

Jean-Pierre ROBELET



Arrêté n° 09/ARSIDF/LBM/2015

2015-118-6

Portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « LAB 78 » sis 18 rue Jean Claude Mary (78300 POISSY).

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Vu le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 69 ;

Vu l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment l'article L 6222-5 et l'article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

Vu la loi n° 213-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance du 13 janvier 2010 susvisée ;

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires et notamment son article 208 ;

Vu le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France ;

Vu l'arrêté n° DS-2014/322 du 15 décembre 2014 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France à Madame Anne-Marie ARMANTERAS DE SAXCE, directrice de l'offre de soins et médico-sociale et à différents collaborateurs de sa direction ;

Vu l'arrêté n° DOSMS-2015/015 du 26 janvier 2005 portant agrément de la société d'exercice libéral de biologistes médicaux SELAS « LAB78 » sise 18 rue Jean-Claude Mary à POISSY (78300) ;

Vu le courrier reçu le 10 avril 2015 de Monsieur Antoine KERJEAN relatif à la cessation de fonction des biologistes-coresponsables suivant : Madame Béatrice VALLET, Monsieur Yvan MLYNARZ, Madame Catherine DENIS, Madame Pascale ROUSSEAU, Monsieur Olivier DELAMARE, Monsieur Frédéric Charles BARAILLES, Monsieur Alban DORE, Monsieur Marc VAN DE LOO, Monsieur Frédéric DUMAS, Madame Violaine SERRANO, Madame Valérie

DUMAS, Madame Caroline SANCHEZ, Monsieur Bernard GRANIER, du laboratoire de biologie médicale « LAB78 » sis 18 rue Jean Claude Mary (78300 POISSY).

ARRETE

Article 1 - Le laboratoire de biologie médicale multi-sites LAB 78 dont le siège social est situé à POISSY (78300) - 18, rue Jean Claude Mary, dirigé par :

- Monsieur Antoine KERJEAN, médecin, biologiste-responsable,

exploité par la société SELAS « LAB 78 » sise à POISSY (78300) - 18, rue Jean Claude Mary, agréée sous le numéro 3, enregistrée dans le fichier **FINESS EJ** sous le numéro **78 002 166 3**,

est autorisé à fonctionner sous le n° 78-81 sur les dix-sept sites, listés ci-dessous :

POISSY siège social qui est le site principal, n° d'autorisation : 78-81
18 rue Jean Claude Mary - 78300 Poissy
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° Finess ET 78 002 167 1, en catégorie 611 ;

POISSY
24, place Racine - 78300 Poissy
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° Finess ET 78 002 202 6, en catégorie 611 ;

SARTROUVILLE
10 avenue Georges Clémenceau - 78500 Sartrouville
Ouvert au public,
Pratiquant les activités de Biochimie (Biochimie générale et spécialisée), Hématologie (hématocytologie).
N° Finess ET 78 002 175 4, en catégorie 611 ;

SARTROUVILLE
72 avenue Jean Jaurès - 78500 Sartrouville
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° Finess ET 78 002 176 2, en catégorie 611 ;

ACHERES
26 avenue de Stalingrad - 78260 Achères
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° Finess ET 78 002 177 0, en catégorie 611 ;

POISSY

43 boulevard Gambetta - 78300 Poissy

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° Finess ET 78 002 174 7, en catégorie 611 ;

NOISY LE ROI

Centre commercial, rue André Lebourblanc - 78590 Noisy le Roi

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° Finess ET 78 002 112 7, en catégorie 611 ;

LES CLAYES SOUS BOIS

24, rue des Dames - 78340 Les Clayes-sous-Bois

Ouvert au public,

Pratiquant les activités de Biochimie (Biochimie générale et spécialisée, Pharmacologie-toxicologie), Hématologie (hémacytologie, hémostase, immunohématologie), Immunologie (auto-immunité), Microbiologie (sérologie infectieuse).

N° Finess ET 78 002 117 6, en catégorie 611 ;

SAINT REMY LES CHEVREUSES

2 bis, rue de la république - 78470 Saint Rémy lès Chevreuse

Ouvert au public,

Pratiquant les activités de Biochimie (Biochimie générale et spécialisée), Hématologie (hématocytologie).

N° Finess ET 78 002 115 0, en catégorie 611 ;

LE MESNIL SAINT DENIS

1, rue Raymond Berrurier - 78320 Le Mesnil Saint Denis

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° Finess ET 78 002 116 8, en catégorie 611 ;

VILLEPREUX

9, rue Henri Dunant - 78450 Villepreux

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° Finess ET 78 002 113 5, en catégorie 611 ;

LIMOURS

22, rue de Chartres - 91470 Limours

Ouvert au public,

Site pré-post analytique.

N° Finess ET 91 001 968 6, en catégorie 611 ;

VAUCRESSON

2, avenue Jean Salmon Legagneur - 92420 Vaucresson
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° Finess ET 92 002 698 6, en catégorie 611 ;

MANTES LA JOLIE

4, rue Pierre de Ronsard - 78200 Mantes la Jolie
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° Finess ET 78 002 102 8, en catégorie 611 ;

MANTES LA JOLIE

92, boulevard du Maréchal Juin - 78200 Mantes la Jolie
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° Finess ET 78 002 103 6, en catégorie 611 ;

MAULE

4, place de la Mairie - 78580 Maule
Ouvert au public,
Site pré-post analytique.
N° Finess ET 78 002 104 4, en catégorie 611 ;

LIMAY

41 bis, rue de Paris - 78520 Limay
Ouvert au public,
Pratiquant les activités de Biochimie (Biochimie générale et spécialisée), Hématologie (hématocytologie, hémostase), Microbiologie (sérologie infectieuse).
N° Finess ET 78 002 105 1, en catégorie 611.

La liste des biologistes médicaux est la suivante :

- Monsieur Antoine KERJEAN, médecin, biologiste-responsable,
- Madame Béatrice VALLET, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Yvan MLYNARZ, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Catherine DENIS, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Pascale ROUSSEAU, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Olivier DELAMARE, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Frédéric Charles BARAILLES, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Alban DORE, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Marc VAN DE LOO, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Frédéric DUMAS, médecin, biologiste médical associé,
- Madame Violaine SERRANO, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Valérie DUMAS, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Caroline SANCHEZ, médecin, biologiste médical associé,
- Monsieur Bernard GRANIER, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Marie-Josèphe PINCHAUX, pharmacien, biologiste médical associé,
- Monsieur Pierre BERTEAU, médecin, biologiste médical associé,

- Madame Nicole BASCON, pharmacien, biologiste médical associé,
- Madame Delphine DURANTON, médecin, biologiste médical.

Article 2 - L'arrêté n° DOSMS-2015/078 du 10 mars 2015 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « LAB 78 » sis 18 rue Jean Claude Mary à POISSY (78300) est abrogé.

Article 3 - Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

Article 4 – Le responsable du département régulation de l'offre ambulatoire de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 28 avril 2015

Pour le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

Le Directeur du Pôle Ambulatoire et
Services aux Professionnels de Santé

Signé

Pierre OUANHNON



ARRÊTÉ N° 2015 - 131

2015-119-11

Fixant le calendrier prévisionnel indicatif 2015 des appels à projets conjoints de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et du Conseil général des Hauts-de-Seine pour la création d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
d'Ile-de-France

Le Président du Conseil général
des Hauts-de-Seine

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 3221-7 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L.312-1 et R.313-1 à R.313-10 ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 modifiée portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 131 ;

Vu le décret n°2014-565 du 30 mai 2014 modifiant la procédure d'appel à projet et d'autorisation mentionnée à l'article L.313-1-1 du CASF.

ARRÊTENT

Article 1^{er} : Le calendrier prévisionnel des appels à projets que l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et le Département des Hauts-de-Seine envisagent de lancer au cours de l'année 2015, pour satisfaire aux besoins constatés en matière d'établissements et services sociaux et médico-sociaux, est arrêté comme suit :

Lancement	Etablissements et services pour personnes en situation de handicap	Zone géographique
1 ^{er} semestre 2015	Création d'un Centre d'Accueil Médico-Social Précoce (CAMSP) de 100 places.	Sud du département
Lancement	Etablissements et services pour personnes âgées	Zone géographique
2 nd semestre 2015	Création d'un dispositif innovant de services intégrés au domicile.	Nord du département

Article 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France et du département des Hauts-de-Seine. Il pourra être consulté sur les sites internet de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France (www.ars.iledefrance.sante.fr) et du Département des Hauts-de-Seine (<http://www.hauts-de-seine.net>).

Article 3 : Les personnes morales gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux et de lieux de vie et d'accueil peuvent faire connaître leurs observations sur ce calendrier dans les deux mois suivant sa date de publication.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et Monsieur le Président du Conseil général des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 avril 2015

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
d'Ile-de-France

Signé

Claude EVIN

Pour le Président du Conseil général
des Hauts-de-Seine
Le Directeur général adjoint,
Responsable du Pôle Solidarités

Signé

Franck VINCENT



Préfecture des Yvelines

ars-124-14

ARRETE CONJOINT n°

115-718-1220

Portant modification de la composition du Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUPS-TS)

Le Préfet du département des Yvelines
Chevalier de la Légion d'Honneur

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France

- VU le code de la santé publique, notamment ses articles R 6 313-1 et suivants ;
- VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;
- VU le décret du 11 avril 2013 portant nomination de Monsieur Erard CORBIN DE MANGOUX en qualité de préfet des Yvelines ;
- VU le décret du 1er avril 2010 nommant Monsieur Claude EVIN Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France ;
- VU le décret du 17 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Dominique LEPIDI, sous-préfet hors classe, en qualité de directeur de cabinet du préfet des Yvelines ;
- VU le décret n°2012-1331 du 29 novembre 2012 modifiant certaines dispositions réglementaires prises en application de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU l'arrêté conjoint n° 14-78-032 du 11 juin 2014 portant désignation des membres du Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUP-TS)
- VU l'arrêté n° 2014202-0005 du 21 juillet 2014 portant délégation de signature à Monsieur Dominique LEPIDI, sous-préfet hors classe, directeur de cabinet du préfet des Yvelines ;
- VU l'arrêté DS 2014/189 du 6 octobre 2014 portant délégation de signature du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France à Madame REVELLI, Déléguée Territoriale des Yvelines ;
- VU les propositions des organismes dont les représentants sont membres du CODAMUPS-TS ;

CONSIDERANT la nomination du nouveau directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours des Yvelines ;

CONSIDERANT la proposition de la Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne d'Ile de France en date du 16 février 2015 ;

CONSIDERANT la proposition de la Fédération Hospitalière de France en date du 22 avril 2015 ;

Arrêtent

Article 1^{er} :

L'arrêté conjoint n° 14-78-032 du 11 juin 2014 portant désignation des membres du Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires des Yvelines est modifié comme suit :

Monsieur le Colonel Serge KOLCHINE est remplacé par Monsieur le Colonel Laurent CHAVILLON au titre du 2°, d, de l'article R 6 313-1-1 du Code de la Santé Publique ;

Monsieur Denis CASPARD est remplacé par Monsieur Frédéric MAZURIER, directeur du CHI de Meulan Les Mureaux, suppléant ; Monsieur Michael GALY, directeur du CHI de Poissy Saint Germain, au titre du 3°, g, de l'article R 6 313-1-1 du Code de la Santé Publique ;

Monsieur HACHEREZ est remplacé par Madame Stéphanie DOR, directrice du pôle médical, soignant et petite enfance de la Fondation Mallet à Richebourg, au titre du 3°, h, de l'article R 6 313-1-1 du Code de la Santé Publique ;

Article 2 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés et de sa publication pour les tiers.

Article 3 :

Le Préfet du département des Yvelines et le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la Région Ile-de-France et de la Préfecture du Département des Yvelines.

Fait à Versailles, le 04 MAI 2015

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation
[Signature]
Secrétaire Général adjoint
des Yvelines

Mme ~~Monique~~ Kihal-Fléogau

[Signature] Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé,

Agence Régionale de Santé
d'Ile-de-France
La déléguée territoriale
des Yvelines

Monique REVELLI



PREFET DU VAL DE MARNE

Agence régionale de santé
d'Ile de France

Délégation territoriale
du Val de Marne

ARRETE n° 2015/1269

2015-138-2

**modifiant l'arrêté n° 2013 / 3724 du 20 décembre 2013 modifié fixant pour une durée de 3 ans
la liste des médecins agréés du Val-de-Marne**

Le Préfet du Val de Marne
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- VU la Loi n° 83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires;
- VU la Loi n° 84.16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;
- VU la Loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;
- VU la Loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;
- VU le décret n° 86.442 du 14 mars 1986 relatif en particulier à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, modifié par décrets n°2010-344 du 31 mars 2010 et n° 2013-447 du 30 mai 2013 ;
- VU le décret n° 87.602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la Loi n° 84.53 du 26 janvier 1984 relatif en particulier à l'organisation des comités médicaux;
- VU le décret n° 88.386 du 19 avril 1988 relatif aux conditions d'aptitude physique et aux congés de maladie des agents de la fonction publique hospitalière;
- VU le décret n° 2010.344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009.879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux droits des patients, à la santé et aux territoires ;
- VU l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013 fixant pour une durée de 3 ans la liste des médecins agréés du Val de Marne et son arrêté modificatif n° 2014/4076 en date du 06 février 2014 ;
- VU les demandes des docteurs Antoine BARRIERE, Yaël FITOUSSI-SAAL, Laurent KARILA, Salah MEDJANI de figurer sur la liste des médecins agréés du Val-de-Marne ;
- VU les demandes des docteurs Laurent BARUGEL et Patrick EPSTEIN de ne plus figurer sur la liste des médecins agréés du Val-de-Marne ;
- VU l'avis du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val de Marne en date du 24 février 2015 ;
- VU l'avis de la Confédération des Syndicats Médicaux Français du Val de Marne (CSMF 94) en date du 25 février 2015 ;

SUR proposition du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France ;

ARRETE

Article 1 – Les listes des médecins agréés généralistes et spécialistes annexées à l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013 sont modifiées comme suit :

« **Médecins généralistes :**

Agrément

Monsieur le docteur Yaël FITOUSSI-SAAL – 45, boulevard du Montaigut – 94000 CRETEIL
Monsieur le docteur Salah MEDJANI – 3, rue Bobillot – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES

Retrait d'agrément

Monsieur le docteur Laurent BARUGEL – 34, rue de Paris – 94340 JOINVILLE LE PONT
Monsieur le docteur Patrick EPSTEIN – centre de santé Pierre Rouquès
12/14, rue du général de gaulle – 94400 VITRY SUR SEINE

Médecins spécialistes :

Agrément

PSYCHIATRIE :

Monsieur le docteur Antoine BARRIERE – 80, rue de Verdun – 94800 VILLEJUIF
Monsieur le docteur Laurent KARILA – hôpital universitaire Paul Brousse – service de
psychiatrie et d'addictologie – 12, avenue Paul Vaillant Couturier – 94800 VILLEJUIF »

Article 2 – La liste modifiée des médecins agréés du Val de Marne pour une durée de 3 ans à compter de la date de l'arrêté susvisé est jointe en annexe au présent arrêté.

Article 3 – Le Secrétaire Général de la Préfecture, le Directeur Général de l'Agence Régionale de santé d'Ile de France, le Délégué Territorial sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Val de Marne et de la Préfecture de Région.

Fait à Créteil, le 18 mai 2015

**Le Préfet du Val-de-Marne,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,**

SIGNE

Christian ROCK

LISTE DES MEDECINS GENERALISTES AGREES DU VAL DE MARNE
Arrêté n° 2015/1269 du 18 mai 2015 modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013

CODE POSTAL	COMMUNE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE 1	TELEPHONE 2
94140	ALFORTVILLE	MORIZOT François	12 rue Pelletan	01 43 96 94 82	
94110	ARCUEIL	BLOCK Frédérique	Centre municipal de santé 3 rue du 8 mai 1945	01 46 15 08 09	
94110	ARCUEIL	LESIOUR Alain	Centre municipal de santé 3 rue du 8 mai 1945	01 46 15 08 09	
94800	BOISSY ST LEGER	DAUCHEZ Michel	2 boulevard Léon Révillon	01 45 69 02 73	
94230	CACHAN	CHEVROT Pierre	18 avenue du Pont Royal	01 46 65 14 15	
94500	CHAMPIGNY SUR MARNE	GOUBET Marc	32 rue Roger Salengro	01 42 83 73 87	
94500	CHAMPIGNY SUR MARNE	GRASSIANT Patrick	44 rue de Verdun	01 47 06 64 45	
94500	CHAMPIGNY SUR MARNE	MANOYLOVITCH Bruno	15 avenue du Général de Gaulle	01 48 86 96 96	
94500	CHAMPIGNY SUR MARNE	SASPORTAS Samy	1 rue Dupertuis	01 49 83 00 44	
94500	CHAMPIGNY SUR MARNE	STORAI Gilles	15 avenue du Général de Gaulle	01 48 86 81 81	
94600	CHOISY LE ROI	AL SAYADI Maher	29 avenue du Général Lederc	01 48 84 01 68	
94000	CRETEIL	BENAÏS Jean-Pierre	53 rue de Mesly	01 43 77 24 44	
94000	CRETEIL	BITBOL Bernard	Cabinet médical de l'Abbaye 1 place de l'Abbaye	01 43 77 56 27	
94000	CRETEIL	BRAUMAN Michel	7 boulevard JF Kennedy	01 43 99 98 64	
94000	CRETEIL	FITOUSSI-SAAL Yaël	45, boulevard du Montaigut	01 48 98 91 65	
94000	CRETEIL	HAOUZI Denis-Dominique	18 rue du Docteur Pichon (Bât D3)	01 42 07 31 17	
94000	CRETEIL	SASPORTES Jacques	52 avenue Pierre Brossolette	01 42 07 34 28	
94000	CRETEIL	TRAN QUANG Binh	6 allée Jean de la Bruyère	01 48 98 01 96	
94000	CRETEIL	WEINBERG Eric	109 rue Chéret	01 42 07 89 54	

LISTE DES MEDECINS GENERALISTES AGREES DU VAL DE MARNE
Arrêté n° 2015/1269 du 18 mai 2015 modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013

CODE POSTAL	COMMUNE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE 1	TELEPHONE 2
94120	FONTENAY SOUS BOIS	CHETRIT Biria	2 rue Paul Langevin	01 43 94 19 11	
94120	FONTENAY SOUS BOIS	CHETRIT Georges	2 rue Paul Langevin	01 43 94 19 11	
94120	FONTENAY SOUS BOIS	SINGER Patricia	104 rue Pasteur	01 48 75 43 18	
94120	FONTENAY SOUS BOIS	WATTEL Bernard	18bis rue Mauconseil	01 48 75 15 02	
94260	FRESNES	GUIDEZ Rémi	19 avenue de la Paix	01 42 37 40 80	
94260	FRESNES	HODOROABA Théodore	19 avenue de la Paix	01 42 37 40 80	
94170	LE PERREUX SUR MARNE	VEINBERG Philippe	20 bis rue Jules Ferry	01 48 72 99 20	
94420	LE PLESSIS TREVISE	LE BARS Bernard	11 allée des Ambalais	01 45 94 08 48	
94420	LE PLESSIS TREVISE	MILCZAREK Georges	1 bis avenue Ardouin	01 45 76 44 09	
94420	LE PLESSIS TREVISE	MOISSON Jean-Philippe	1 bis avenue Ardouin	01 45 76 18 27	
94240	L'HAY LES ROSES	MEIER Jean-Jacques	2 rue Roger Salengro	01 46 83 05 10	01 41 93 42 22
94700	MAISONS ALFORT	NGUYEN MINH Dominique	30 avenue de la République	01 43 96 47 81	
94310	ORLY	BAUT Emmanuel	Centre de santé Calmettes 37 rue du Docteur Calmettes	01 48 90 24 00	
94310	ORLY	M'BAPPE Félix	6 avenue de la Victoire	01 48 53 40 46	
94100	SAINTE MAUR DES FOSSES	BERREBI Robert	4 bis avenue de Curti	01 42 83 05 31	
94100	SAINTE MAUR DES FOSSES	MEDIONI Michel	113 boulevard de Créteil	01 42 83 50 46	
94101	SAINTE MAUR DES FOSSES	MEDJANI Salah	3 rue Bobillot	01 49 76 07 56	
94100	SAINTE MAUR DES FOSSES	RIZKALLA Samir	35 avenue Foch	01 83 62 00 44	
94100	SAINTE MAUR DES FOSSES	ROSSET Jean-François	79 boulevard de Créteil	01 48 83 25 42	

LISTE DES MEDECINS GENERALISTES AGREES DU VAL DE MARNE
 Arrêté n° 2015/1269 du 18 mai 2015 modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013

CODE POSTAL	COMMUNE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE 1	TELEPHONE 2
94410	SAINT MAURICE	SERRUS François	5 rue du Maréchal Leclerc	01 43 96 00 55	
94320	THIAIS	BISMUTH Olivier	1 rue Victor Hugo	01 48 92 10 10	
94800	VILLEJUIF	ANGELI Philippe	155 rue de Chevilly	01 46 87 02 72	
94800	VILLEJUIF	VALLY MAMOD Amin	45 rue René Hamon	01 46 72 16 16	
94190	VILLENEUVE ST GEORGES	KITCHKIRIKIAN Claude	54 rue de Paris	01 45 95 73 07	
94300	VINCENNES	BENOVICI Patrick	3 rue du Commandant Mowat	01 43 28 38 02	
94300	VINCENNES	DENZEZ Didier	32 avenue de la République	01 43 28 10 06	
94300	VINCENNES	FORCADA Gérard	56 avenue de Paris	01 43 98 24 01	
94300	VINCENNES	PENTIER Camille	56 avenue de Paris	01 43 28 68 20	
94000	VITRY SUR SEINE	BENAMOUT Georges	10 avenue Paul vaillant Couturier	01 46 81 91 09	
94400	VITRY SUR SEINE	DUCHENE Marc	101 avenue Jean Jaurès	01 45 73 11 22	
94400	VITRY SUR SEINE	HOANG Anh Van	9 avenue du Général Leclerc	01 46 80 24 88	
94400	VITRY SUR SEINE	NAYROLLES Didier	35 rue Ampère esc.1	01 46 80 14 10	
94400	VITRY SUR SEINE	OLINY Charles	101 avenue Jean Jaurès	01 45 73 62 55	

LISTE DES MEDECINS SPECIALISTES AGREES DU VAL DE MARNE
 Arrêté n° 2015/1269 du 18 mai 2015 modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013

DISCIPLINE	CODE POSTAL	COMMUNE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE 1	TELEPHONE 2
CANCEROLOGIE ET RADIOTHERAPIE	94000	CRETEIL	MARTIN Michel	Centre hospitalier intercommunal 40 avenue de Verdun	01 45 17 52 10	
	94800	VILLEJUIF	SPIELMANN Marc	Institut Gustave Roussy Rue Camille Desmoulines	01 42 11 60 68	
CARDIOLOGIE	94000	CRETEIL	LE DOUARIN Bernard	5 rue du Général Leclerc	01 49 81 08 88	
	94120	FONTENAY SOUS BOIS	DUC Philippe	116 rue Dalayrac	01 41 95 85 85	
CHIRURGIE ORTHOPEDIE	94100	SAINT MAUR	DEMAY Philippe	Centre médico-chirurgical Métivité 48 rue Alsace Lorraine	01 49 76 76 86	
	94300	VINCENNES	EVARD Daniel	60 rue de Montreuil	01 43 98 06 02	
NEUROLOGIE	94000	CRETEIL	LOUARN Francis	Hôpital Albert Chenevier 40 rue de Mesly	01 49 81 30 30	01 49 81 30 31
OPHTALMOLOGIE	94200	IVRY SUR SEINE	DERMAN Henri	59 avenue Daniele Casanova	01 46 72 01 71	
OTO RHINO LARYNGOLOGIE	94100	SAINT MAUR DES FOSSES	MANFREDI Renzo-Louis	Clinique Métivité 48 rue Alsace Lorraine	01 49 76 77 93	
	94190	VILLENEUVE ST GEORGES	BALLESTER Michel	Centre hospitalier intercommunal Service ORL et chirurgie cervico- faciale	01 43 86 22 43	
PNEUMO- PHTISIOLOGIE	94230	CACHAN	LAURENT-LABATUT Véronique	54 avenue Jean Jaurès	01 46 63 13 02	
	94210	LA VARENNE ST HILAIRE	L'HUILLIER Jean-Pierre	114 avenue du Bac	01 48 86 17 73	

LISTE DES MEDECINS SPECIALISTES AGREES DU VAL DE MARNE
 Arrêté n° 2015/1269 du 18 mai 2015 modifiant l'arrêté n° 2013/3724 du 20 décembre 2013

DISCIPLINE	CODE POSTAL	COMMUNE	NOM	ADRESSE	TELEPHONE 1	TELEPHONE 2	
PSYCHIATRIE	94220	CHARENTON LE PONT	RIVIERE Bernard	24 rue du cadran	01 49 77 00 43		
	94130	NOGENT SUR MARNE	LABAUME LEPELVE Dominique	26 grande rue Charles de Gaulle Résidence "La trouée"	01 48 77 32 30	01 48 73 72 96	
	94410	SAINT MAURICE	BANTMAN Patrick	Hôpitaux de Saint Maurice 12/14 rue du Val d'Osne	01 43 96 61 90		
	94800	VILLEJUIF	BARRIERE Antoine	80 rue de Verdun	06 81 77 34 06		
	94800	VILLEJUIF	KARILA Laurent	Hôpital Universitaire Paul Brousse service de psychiatrie et d'addictologie	06 16 41 47 30		
	94800	VILLEJUIF	LACHAUX Bernard	12 avenue Paul Vaillant Couturier EPS Paul Guiraud Service X	01 42 11 71 20		
	94800	VILLEJUIF	NAY Jean-Jacques	54 avenue de la République	01 46 77 77 45		
	94190	VILLENEUVE ST GEORGES	BENKOULA Faeza	CMP 18 place Pierre Sépard	01 43 89 26 93		
	94190	VILLENEUVE ST GEORGES	BOUCHARD Dominique	5 rue de la Mame	01 43 89 71 71		
	94300	VINCENNES	GUEDJ Bernard	16 avenue de Paris	01 43 65 03 10		
	94400	VITRY SUR SEINE	HAMZA Farid	1 rue Mario Capra	01 47 18 76 80		
	94440	VILLECRESNES	DARGAZANLI Pascal	8 rue de la Bourgogne	01 45 95 22 25		
	94000	CRETEIL	BERANECK Luc	48-50 rue Cheret	01 48 99 42 42		
	REEDUCATION FONCTIONNELLE	94120	FONTENAY SOUS BOIS	ROSSIGNOL Olivier	110 avenue du Maréchal Joffre	01 43 94 33 33	
94700		MAISONS ALFORT	SERNY Bernard	5 cours des Juilliottes	01 41 79 36 29		
94130		NOGENT SUR MARNE	NAKACHE Sandrine	2 rue Victor Basch	01 48 73 51 21		
94310		ORLY	SAADE Pierre	6 avenue de la Victoire	01 48 52 98 36		
94490		ORMESSON	DEBAS Thierry	15 rue A. Kienert	01 45 93 06 05		
RHUMATOLOGIE							



ARRETE DOSMS N° 2015-133

2015 133-4

Fixant la liste des terrains de stage d'adaptation agréés pour l'exercice en France de la profession d'infirmier par des ressortissants des Etats membre de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France

Vu la directive du parlement européen n° 2005/36/CE (point 5.2.2) et du conseil du 7 Septembre 2005 sur la reconnaissance des qualifications professionnelles, l'accès à une profession paramédicale dans les Etats membres est subordonné à la reconnaissance des titres et diplômes ;

Vu le code de la santé publique : article L 4311-3 ;

Vu le code de la sécurité sociale : article L.412-8 (2°), a, b et f ;

Vu le décret du 1^{er} Avril 2010 portant nomination des directeurs généraux des agences régionales de santé nommant Monsieur Claude Evin Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

Vu le décret N° 2010-334 du 26 Mars 2010 relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises des Etats membres de l'UE ou des autres Etats parties à l'accord sur l'E.E.E pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales et à la formation des aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers ;

Vu l'arrêté n° DS 2014/322 du 15 Décembre 2014 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France ;

Vu l'arrêté du 24 Mars 2010 fixant les modalités d'organisation de l'épreuve d'aptitude et du stage d'adaptation pour l'exercice en France de la profession d'infirmier par des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen

Vu l'arrêté du 10 Juin 2004 modifié fixant la liste des diplômes d'infirmiers délivrés dans l'Union Européenne ;

Vu l'arrêté du 10 juin 2004 modifié fixant la liste des diplômes, certificats et autres titres d'infirmier responsable des soins généraux délivrés par les Etats membres de l'Union européenne ou autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen, mentionnée à l'article L. 4311-3 du code de la santé publique ;

Vu la circulaire N° DGOS/RH2/2011/169 du 11 Mai 2011 relative à la mise en œuvre de la déconcentration des procédures d'autorisation d'exercice et de libre prestation de services (professions paramédicales) ;

Vu l'instruction DGOS/RH1 N° 2010-228 du 11 Juin 2010 relative à la répartition des missions relatives à la formation initiale et à l'exercice des professionnels de santé et de certaines missions relevant de la fonction publique hospitalière, dans le cadre des agences régionales et des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

Sur proposition de la directrice du pôle ressources humaines en santé ;

ARRETE

Article 1

Les terrains de stage d'adaptation pour l'exercice en France de la profession d'infirmier par des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen sont agréés par le Directeur Général de l'Agence régionale d'Ile-de-France.

Article 2

La liste des terrains de stage agréés pour la région Ile-de-France est consultable à la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) 6/8 rue Eugène Oudiné 75013 Paris.

Article 3

Tout recours contre le présent arrêté doit parvenir au tribunal administratif de Paris-7 Rue de Jouy-75004 Paris dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Article 4

Le Directeur de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée, pour attribution à Monsieur le Directeur de la DRJSCS d'Ile-de-France. Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris : www.ile-de-france.gouv.fr

Fait à Paris, le 19 mai 2015

Pour le Directeur Général de l'Agence régionale
de santé d'Ile de France,
et par délégation,
La directrice du pôle ressources humaines en
santé,

signé

Monique REYNOT

liste des terrains de stage d'adaptation agréés pour l'exercice en France de la profession d'infirmier par des ressortissants des Etats membre de l'Union européenne ou parés à l'accord sur l'Espace économique européen

Département	Commune	Nom de l'établissement	Adresse	Statut	N° Téléphone	N° de la personne à contacter	Soins de courte durée (médecine, chirurgie et/ou obstétrique)	Soins en santé mentale et en psychiatrie	Soins de longue durée, de suite ou de réadaptation	Soins intensifs Réanimation Urgences	Pédiatrie
75	PARIS	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SAINTE MAISON BLANCHE	6/10 rue Pierre Bayle 75020 PARIS	Public	01.55.25.35.50 01.55.25.35.54 01.55.25.35.77	Direction des soins		OUI	OUI		
75	PARIS	CENTRE HOSPITALIER DE SAINTE ANNE	1 rue Cabanis 75014 PARIS	Public	01.45.65.80.00 01.45.65.88.36 01.45.65.88.40	Direction des soins	OUI	OUI		OUI	
75	PARIS	LA COLLEGALE	33 rue du Fer à Moulin 75005 PARIS	Public	01.44.08.33.00 01.44.08.35.56	Direction des soins				OUI	
75	PARIS	HOPITAL LARIBOISIERE - FERNAND WIDAL	2 rue Ambroise Paré 75010 PARIS	Public	01.49.95.65.65 01.49.95.84.59 01.49.95.60.78	Direction des soins	OUI			OUI	
75	PARIS	HOPITAL SAINT LOUIS	1 avenue Claude Vellefaux 75010 PARIS	Public	01.42.49.49.49 01.42.49.99.67	Direction des soins	OUI			OUI	
75	PARIS	HOPITAL ROTHSCHILD	5 rue Santeur 75012 PARIS	Public	01.40.19.30.00 01.40.19.34.03	Direction des soins	OUI		OUI		
75	PARIS	HOPITAL SAINT ANTOINE	184 rue du Faubourg Saint Antoine 75012 PARIS	Public	01.49.28.20.00 01.49.28.20.27	Direction des soins	OUI		OUI		
75	PARIS	HOPITAL HOTEL DIEU DE PARIS	1 place du Parvis de Notre Dame 75181 PARIS codex 4	Public	01.42.34.82.34 01.42.34.86.18 01.42.34.81.44	Direction des soins	OUI				OUI
75	PARIS	HOPITAL EUROPEEN GEORGES POMPIDOU HEGP - BROUSSAIS	20 rue Leblanc 75008 PARIS cedex 15	Public	01.56.09.20.00 01.56.09.21.01 01.56.09.21.40	Direction des soins	OUI		OUI	OUI	OUI
75	PARIS	HOPITAL TROUSSEAU - LA ROCHE GUYON	26 avenue du Docteur Armand Nétor 75012 PARIS	Public	01.44.73.74.75 01.44.73.69.41	Direction des soins	OUI				OUI
75	PARIS	CENTRE HOSPITALIER NATIONAL D OPHTHALMOLOGIE DES QUINZE VINGTS	28 rue de Charenton 75012 PARIS	Public	01.40.02.15.20	Direction des soins	OUI				
75	PARIS	HOPITAL DE LA PITIE SALPETRIERE - CHARLES FOIX	47-63 boulevard de l'Hôpital 75013 PARIS	Public	01.42.16.00.00 01.42.17.60.60 01.42.17.61.65 01.42.17.61.61	Direction des soins	OUI		OUI	OUI	OUI
75	PARIS	GROUPE HOSPITALIER COCHIN SAINT-VINCENT DE PAUL	27 rue du Faubourg Saint Jacques 75014 PARIS	Public	01.58.41.41.41 01.58.41.93.99	Direction des soins	OUI			OUI	
75	PARIS	MAISON DE CURE MEDICALE LA ROCHEFOUCAULD	15 avenue du Général Lederc 75014 PARIS	Public	01.44.08.30.00 01.58.41.93.99	Direction des soins		OUI			
75	PARIS	HOPITAL BROCA - LRD - LA COLLEGALE	54-56 rue Pascal 75013 PARIS	Public	01.44.08.30.00 01.44.08.35.56	Direction des soins		OUI			
75	PARIS	HOPITAL GERIATRIQUE BRETONNEAU DE L'AP-HP	23 rue Joseph-de-Maisre 75018 PARIS	Public	01.53.11.18.00 01.53.11.18.41 01.53.11.18.39	Direction des soins		OUI			
75	PARIS	HOPITAL UNIVERSITAIRE NECKER-ENFANTS MALADES	149 rue de Sèvres 75015 PARIS	Public	01.44.49.40.00 01.44.49.51.38	Direction des soins	OUI			OUI	OUI
75	PARIS	GROUPE HOSPITALIER STE PERINE - ROSSINI - CHARDON LAGACHE	11 rue Chardon Lagache 75781 PRIS cedex 16	Public	01.44.96.31.31 01.44.96.31.29 01.44.96.37.16	Direction des soins			OUI		
75	PARIS	HOPITAL ROBERT DEBRE	48 boulevard Serurier 75019 PARIS	Public	01.40.03.23.78 01.40.03.53.20	Direction des soins	OUI				OUI
75	PARIS	HOPITAL TENON	4 rue de la Chine 75020 PARIS	Public	01.56.01.70.00 01.56.01.64.81 01.56.01.79.30	Direction des soins	OUI		OUI	OUI	OUI
75	PARIS	HOPITAL BICHAT	46 rue Henri Huchard 75018 PARIS	Public	01.56.01.63.85 01.40.25.80.80 01.40.25.63.02 01.40.25.63.01	Direction des soins	OUI		OUI	OUI	OUI

75	PARIS	HOPITAL VAUGIRARD - GABRIEL PALLEZ	10 rue Vaugelas 75730 PARIS cedex 15	Public	01 40 45 80 00 01 40 45 80 82	Direction des soins	OUI		
75	PARIS	CENTRE PARIS SUD	167 Rue Raymond Lussan 75014 PARIS	Privé	01 53 30 63 63	Direction des soins	OUI		
75	PARIS	CLINIQUE BLOMET	136 bis rue Blomet 75015 PARIS	Privé	08 26 30 45 37 01 40 45 37 64	Direction des soins	OUI		
75	PARIS	HOPITAL PRIVE FONDATION OPHTHALMOLOGIQUE ADOLPHE DE ROTHSCHILD	25 rue Mamin 75940 PARIS cedex 19	Privé à but non lucratif	01 48 03 65 65 01 48 03 67 94	Direction des soins	OUI		OUI
75	PARIS	CLINIQUE DE L'ALMA	166 rue de l'Université 75007 PARIS	Privé	01 45 56 56 00 01 45 56 56 06	Direction des soins	OUI		
75	PARIS	CLINIQUE VILLA MONTSOURIS	115 rue de la Santé 75013 PARIS	Privé	01 40 78 90 00	Direction des soins	OUI		
75	PARIS	HOPITAL PIERRE ROQUES LES BILUETS	4, rue Lasson 75571 PARIS cedex 12	Privé	01 53 36 41 00 01 53 36 46 95	Direction des soins	OUI		
77	JOSSIGNY	CENTRE HOSPITALIER DE LAGNY MARNE LA VALLEE	2-4 cours de la Goncoire 77600 JOSSIGNY	Public	01 61 10 61 10 01 64 30 74 36	Direction des soins	OUI		OUI
77	BRIE COMTE ROBERT	CENTRE HOSPITALIER DE BRIE COMTE ROBERT	17 rue du Petit de Beauverger 77170 BRIE COMTE ROBERT	Public	01 60 62 62 62 01 60 62 19 55	Direction des soins	OUI		
77	COULOMMIERS	CENTRE HOSPITALIER RENE ARBELTIER	4 Rue Gabriel Péri 77120 COULOMMIERS	Public	01 64 65 37 41 01 64 65 37 40	Direction des soins	OUI		OUI
77	MEAUX	CENTRE HOSPITALIER DE MEAUX	6 - 8 rue Saint Fiacre 77104 MEAUX cedex	Public	01 64 35 38 38 01 64 35 39 87	Direction des soins	OUI		OUI
77	MELUN	CENTRE HOSPITALIER DE MARC JACQUET	2 Rue Fréreau de Pény 77011 MELUN cedex	Public	01 64 71 60 00 01 64 71 65 35	Direction des soins	OUI		OUI
77	AVON	ESSR LE PRIEURE	4 Rue Bazout 77212 AVON	Public	01 64 69 63 65 01 64 69 62 26	Direction des soins	OUI		
77	COUBERT	CENTRE DE READAPTATION DE COUBERT	D98 - Route de Liverdy 77170 COUBERT	Public	01 64 42 21 09	Direction des soins	OUI		
77	BOIS LE ROI	CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE INFANTILE (CRFI) DE BROLLES	Château de Brolles 34 Ave Alfred Roll 77590 BOIS LE ROI	Public	01 64 81 23 50 01 64 81 23 52	Direction des soins	OUI		
77	FONTAINEBLEAU	CENTRE HOSPITALIER DE FONTAINEBLEAU	55 Boulevard Maréchal Joffre 77305 FONTAINEBLEAU	Public	01 60 74 10 10 01 60 74 10 08	Direction des soins	OUI		
77	YONNE	CENTRE HOSPITALIER DE MONTEAU FAULT YONNE	1 bis rue Victor Hugo 77875 MONTEAU CEDEX	Public	01 64 31 64 00 01 64 31 64 31	Direction des soins	OUI		OUI
77	NEMOURS	CENTRE HOSPITALIER DE NEMOURS	15 rue des Chaudrins - BP 98 6 - 77736 NEMOURS CEDEX	Public	01 64 45 19 00	Direction des soins	OUI		OUI
77	GUIGNES	RESIDENCE DU CHENE	4 Rue du Chêne 77390 GUIGNES	Privé	01 64 51 37 40 01 64 51 37 54	Direction des soins	OUI		
77	MARNE LA VALLEE	NEPHROCARE MARNE LA VALLEE SAS POLYCLINIQUE DE LAGNY (centre de dialyse)	2-4, cours de la Gondroire - CS 70412 Jossigny 77607 MARNE LA VALLEE Cedex 03	Privé	01 64 12 64 12 01 64 12 64 05	Direction des soins	OUI		
77	MEAUX	CROIX-ROUGE FRANCAISE - CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE LE BRASSET	14 rue Louis Braille 77100 MEAUX	Privé	01 60 08 87 10	Direction des soins	OUI		OUI
77	MELUN	CLINIQUE LES FONTAINES	54 Boulevard Aristide Briand 77007 MELUN cedex	Privé	01 60 56 40 00 01 60 56 40 14	Direction des soins	OUI		OUI
77	FONTAINEBLEAU	POLYCLINIQUE DE LA FORET	4 Rue Lagrosse 77300 FONTAINEBLEAU	Privé	01 64 69 77 78	Direction des soins	OUI		
77	HAUTEFUILLE	DOMAINE EMMANUEL	7 Route des Pézarches 77515 HAUTEFUILLE	Privé	01 64 75 66 50	Direction des soins	OUI		
78	LE CHESNAY	CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES	177, rue de Versailles 78157 LE CHESNAY Cedex	Public	01 39 63 91 33 01 39 63 80 85	Direction des soins	OUI		OUI
78	MEULAN LES MUREAUX	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE MEULAN LES MUREAUX (CHIMM)	1, rue du Fort 78250 MEULAN	Public	01 30 91 85 00 01 30 91 85 97	Direction des soins	OUI		OUI
78	LE VESINET	HOPITAL DU VESINET	72 avenue de la Princesse 78110 LE VESINET	Public	01 30 15 80 00 01 30 15 85 05	Direction des soins	OUI		
78	MANTES- LA - JOLIE	CENTRE HOSPITALIER FRANCOIS GUESNAY	2 boulevard Sully 78200 MANTES LA JOLIE cedex	Public	01 34 97 40 00 01 34 97 40 23	Direction des soins	OUI		OUI
78	POISSY	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE POISSY SAINT GERMAIN SITE POISSY	10 rue du Champ-Gaillard BP 3082 78303 POISSY	Public	01 39 27 40 50 01 39 27 55 06	Direction des soins	OUI		OUI
78	SAINT GERMAIN EN LAYE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE POISSY SAINT GERMAIN SITE ST GERMAIN	20 rue Armagis 78105 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Public	01 39 27 40 50	Direction des soins	OUI		OUI
78	MONTESSON	INSTITUT INTERDEPARTEMENTAL THEOPHILE ROUSSEL	1 rue Philippe Mithouard 78363 MONTESSON cedex	Public	01 30 86 38 38 01 30 86 38 90	Direction des soins	OUI		OUI

78	PLAISIR	CENTRE HOSPITALIER JEAN-MARTIN CHARCOT	30 avenue Marc Laurent 78375 PLAISIR cedex	Public	01.30.81.86.00 01.30.81.84.50	Direction des soins	OUI		
78	PLAISIR	HOPITAL GERONTOLOGIQUE ET MEDICO-SOCIAL DE PLAISIR GRIGNON	220 rue Mansard 78375 PLAISIR cedex	Public	01.30.79.57.57 01.30.79.57.24	Direction des soins		OUI	
78	MONTFORT L'AMAURY	CENTRE HOSPITALIER DE LA MAULDRÉ - SITE DU BOIS DE MONTFORT L'AMAURY	2 chemin du bois Renoult 78480 MONTFORT L'AMAURY	Public	01.34.94.13.00 01.34.86.81.87	Direction des soins	OUI		
78	RAMBOUILLET	CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE MONTFORT L'AMAURY	5-7 rue Pierre et Marie Curie 78514 RAMBOUILLET cedex	Public	01.34.83.78.78 01.34.83.76.29	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
78	HOUDAN	HOPITAL LOCAL DE HOUDAN	42 rue de Paris 78550 HOUDAN	Public	01.30.48.18.00 01.30.46.18.13	Direction des soins	OUI		
78	JOUARS PONTCHARTRAIN	CENTRE HOSPITALIER DE LA MAULDRÉ DE JOUARS PONTCHARTRAIN	23 rue Saint Louis 78760 JOUARS PONTCHARTRAIN	Public	01.34.91.78.78	Direction des soins	OUI		
78	BULLION	CENTRE DE PEDIATRIE ET DE REEDUCATION DE BULLION	Longchêne 78830 BULLION	Public	01.34.85.43.00 01.34.85.43.12	Direction des soins			OUI
91	CHAMPUCEIL	HOPITAL GEORGES CLEMENCEAU	1 rue Georges Clemenceau 91750 CHAMPUCEIL	Public	01.69.23.21.80	Direction des soins	OUI		
91	CORBEIL - ESSONNES	CENTRE HOSPITALIER SUD-FRANCAISIEN	116 boulevard Jean Jaurès 91106 CORBEIL-ESSONNES	Public	01.61.69.61.69 01.61.69.51.11	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
91	ETAMPES	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE BARTHELEMY DURAND	Avenue du 8 mai 1945 - BP 69 - 91152 ETAMPES	Public	01.69.92.52.52 01.69.92.52.06	Direction des soins	OUI		
91	ETAMPES	CENTRE HOSPITALIER SUD ESSONNE DOURDAN-ETAMPES	26 avenue Charles de Gaulle - BP 107- 91152 ETAMPES	Public	01.60.80.76.76 01.60.80.79.36	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
91	LONGJUMEAU	CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE LONGJUMEAU	159 rue du Président François Mitterand - BP 125 - 91161 LONGJUMEAU cedex 01	Public	01.64.54.33.33 01.64.54.31.06	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
91	DRAVEIL	HOPITAL JOFFRE - DUPUYTREN	1 rue Eugène Delacroix 91211 DRAVEIL cedex	Public	01.69.83.63.63 01.69.83.62.30	Direction des soins	OUI		
91	ARPAJON	CENTRE HOSPITALIER GENERAL D'ARPAJON	18 avenue de Verdun 91294 ARPAJON cedex	Public	01.64.92.92.92	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
91	JUVISY - SUR - ORGE	SYNDICAT INTER-HOSPITALIER DE JUVISY-SUR-ORGE	9 rue Camille Flammarion - BP 41 - 91265 JUVISY-SUR-ORGE	Public	01.69.54.27.27 01.69.54.27.54 01.69.54.27.03	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
91	EPINAY SUR ORGE	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE PERRYVAULOUSE	rue Rivolt - BP 13- 91360 EPINAY-SUR-ORGE	Public	01.69.25.42.00 01.69.25.42.08	Direction des soins	OUI		
91	ORSAY	CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY	4 place du Général Leclerc - BP 27 - 91401 ORSAY cedex	Public	01.69.29.75.75 01.69.29.75.34	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
91	DOURDAN	CENTRE HOSPITALIER GENERAL SUD ESSONNE DOURDAN-ETAMPES	2 rue du Potelet - BP 102 - 91415 DOURDAN cedex	Public	01.60.81.58.58	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
91	EVRY	CLINIQUE DE L'ESSONNE	Boulevard des Champs Elysées 91024 EVRY cedex	Privé	08.26.30.86.00 01.60.87.86.09	Direction des soins	OUI		
91	EVRY	C.R.F CHAMPS ELYSEES	5 Rue de la Clairière 91000 EVRY	Privé	08.26.30.86.00 01.60.87.86.09	Direction des soins		OUI	
91	FLEURY MEROGIS	HOPITAL PRIVE F.H. MANHES	8 rue Roger Clavier 91712 FLEURY MEROGIS	Privé à but non lucratif	01.69.25.64.00 01.69.25.64.82	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
91	QUINCY SOUS SENART	CENTRE HOSPITALIER PRIVE CLAUDE GALLEN	20 route de Boussy Saint Antoine 91480 QUINCY SOUS SENART	Privé	01.69.39.91.45 01.69.39.91.65	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	GARCHES	HOPITAL RAYMOND POINCARÉ	104 boulevard Raymond Poincaré 92380 GARCHES	Public	01.47.10.79.00	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	CLAMART	HOPITAL ANTOINE BECLERÉ	157 rue de la porte de Trivaux 92140 CLAMART	Public	01.45.37.44.44 01.45.37.45.12 01.45.35.44.99	Direction des soins	OUI		
92	FONTENAY AUX ROSES	MAISON DE RETRAITE DU RESIDENCE DU PARC	1 rue Scarron 92260 FONTENAY AUX ROSES	Public	01.41.13.09.70	Direction des soins		OUI	
92	BOULOGNE BILLANCOURT	CENTRE DE GERONTOLOGIE LES ABONDANCES	56 rue des Abondances 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	Public	01.41.22.56.56 01.41.22.47.15	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	NANTERRE	HOPITAL MAX FOURESTIER CENTRE D'ACCUEIL ET DE SOINS HOSPITALIERS DE NANTERRE	403 avenue de la République 92000 NANTERRE	Public	01.47.69.65.65 01.47.69.67.23	Direction des soins		OUI	
92	BOULOGNE BILLANCOURT	HOPITAL AMBROISE PARE	9 avenue Charles de Gaulle 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT	Public	01.49.09.50.00 01.49.09.54.77	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	CLICHY	HOPITAL BEAUJON	100 boulevard du Général Leclerc 92110 CLICHY	Public	01.40.87.50.00 01.40.87.55.18	Direction des soins	OUI	OUI	OUI

92	ISSY LES MOULINEAUX	HOPITAL CORENTIN CELTON	4 parvis Corentin Celton 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX	Public	01.58.00.40.00 01.58.00.40.15 01.58.00.45.11	Direction des soins	OUI	OUI	
92	ANTONY	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ERASME	143 avenue Armand Guillebaud 92160 ANTONY	Public	01.46.74.33.99 01.46.74.30.89	Direction des soins	OUI	OUI	
92	COURBEVOIE	CENTRE HOSPITALIER DE NEUILLY-COURBEVOIE site courbevoie	30 rue Kifford 92400 COURBEVOIE	Public	01.49.04.30.30 01.49.04.31.16	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	NEUILLY SUR SEINE	CENTRE HOSPITALIER DE NEUILLY-COURBEVOIE site NEUILLY	36 Boulevard du Général Leclerc - BP 79 - 92205 NEUILLY-SUR-SEINE cedex	Public	01.40.88.60.00	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	PUTEAUX	CENTRE HOSPITALIER DE NEUILLY-COURBEVOIE site PUTEAUX	1 Boulevard Richard Wallace 92800 PUTEAUX	Public	01.41.18.30.00	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	SAINT- CLOUD	CENTRE HOSPITALIER DES 4 VILLES SITE SAINT CLOUD	3 place de Sully 92210 SAINT-CLOUD	Public	01.77.70.70.70 01.49.11.66.05	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	CLICHY	FONDATION ROGUET	58 Rue Georges Boisseau 92110 CLICHY	Public	01.41.40.46.00	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	RUEL MALMAISON	CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL STELL	1 rue Charles Drot 92501 RUEIL MALMAISON cedex	Public	01.41.29.90.00 01.41.29.91.46	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	SEVRES	CENTRE HOSPITALIER DES 4 VILLES SITE SEVRES	141 Grande rue - BP 83 - 92310 SEVRES	Public	01.77.70.70.70	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	COLOMBES	HOPITAL LOUIS MOURIER	178 rue des Renouillers 92700 cedex	Public	01.47.60.61.62 01.47.60.61.97	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	CLICHY	HOPITAL PRIVE GOUIN	2 rue Gaston Paymal 92110 CLICHY	Privé à but non lucratif	01.41.06.81.00 01.41.06.81.61	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	FONTENAY AUX ROSES	CLINIQUE DE SOINS DE SUITE CLINALLANCE	19 rue du Maréchal Gallieni 92260 FONTENAY AUX ROSES	Privé à but non lucratif	01.40.91.35.00	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
92	FONTENAY AUX ROSES	CLINIQUE LES PERVENCHES	12 rue des Moulins à vents 92260 FONTENAY-AUX-ROSES	Privé à but non lucratif	08.26.20.70.32 01.41.13.51.07	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
93	MONTFERMEIL	GROUPE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL LE RAINCY - MONTFERMEIL	10 avenue du Général Leclerc 93370 MONTFERMEIL	Public	01.41.70.80.00 01.41.70.85.13 01.41.70.83.30	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
93	NEUILLY SIMARNE	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE DE VILLE-EVRARD	202 avenue Jean Jaures 93332 NEUILLY-SUR-MARNE cedex	Public	01.43.09.30.30 01.43.09.34.27 01.43.09.33.54	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
93	BOSIGNY	HOPITAL AVIGENNE	125 rue de Stalingrad 93009 BOSIGNY cedex	Public	01.48.95.55.55 01.48.95.59.03	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
93	MONTREUIL SOUS BOIS	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ANDRE GREGOIRE	56 boulevard de la Boissière 93105 MONTREUIL SOUS BOIS cedex	Public	01.49.20.30.40 01.49.20.33.00 01.49.20.30.12	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
93	BONDY	HOPITAL JEAN VERDIER	Avenue du 14 juillet 93143 BONDY cedex	Public	01.48.02.66.66 01.48.02.60.03	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
93	SAINTE DENIS	CENTRE HOSPITALIER GENERAL DELAFONTAINE	2 rue du Docteur Pierre Dolafontaine 93205 SAINT-DENIS cedex	Public	01.42.35.61.40 01.42.35.64.53	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
93	SEVRAN	HOPITAL RENE MURET	52 Avenue du Docteur Schaeffer 93270 SEVRAN	Public	01.41.52.59.99 01.41.52.58.96	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
93	MONTFERMEIL	CENTRE GERIATRIQUE DEPARTEMENTAL DE MOYEN ET LONG SEJOUR "LES ORMES"	13 place Jean Mermoz 93370 MONTFERMEIL	Public	01.45.09.70.00 01.45.09.70.12	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
93	AULNAY SOUS BOIS	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ROBERT BALLANGER	Boulevard Robert Ballanger 93600 AULNAY-SOUS-BOIS	Public	01.49.36.71.23 01.49.36.70.08	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
94	VILLENEUVE ST GEORGES	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL LUCIE ET RAYMOND AUBRAC	40 allée de la source 94195 VILLENEUVE SAINT GEORGES cedex	Public	01.43.86.20.00 01.43.86.23.86 01.43.86.20.14	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
94	VILLEJUIF	CENTRE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD	54 Avenue de la République 94806 VILLEJUIF cedex	Public	01.42.11.70.00 01.42.11.70.62 01.42.11.70.64	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
94	CRETEIL	HOPITAL HENRI MONDOR	51 avenue du Maréchal de Laitre de Tassigny 94010 CRETEIL	Public	01.49.81.21.11 01.49.81.20.25 01.49.81.40.81	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
94	CRETEIL	HOPITAL ALBERT CHENEVIER	40 Rue du Mosy 94000 CRETEIL	Public	01.49.81.31.31 01.49.81.20.25 01.49.81.40.76	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
94	CRETEIL	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE CRETEIL	40 avenue de Verdun 94000 CRETEIL	Public	01.45.17.50.00 01.45.17.56.71	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
94	IVRY SUR SEINE	HOPITAL CHARLES FOIX - JEAN ROSTAND	7 avenue de la République 94205 IVRY-SUR-SEINE	Public	01.49.59.40.00 01.49.59.40.07	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
94	LE KREMLIN BICETRE	CENTRE HOSPITALIER DE BICETRE	78 rue du Général Leclerc 94270 LE KREMLIN BICETRE	Public	01.45.21.21.21 01.45.21.21.64	Direction des soins	OUI	OUI	OUI

94	ST MAURICE	HOPITAL NATIONAL DE SAINT MAURICE	1214 rue du Val d'Osne 94410 SAINT MAURICE	Public	01.43.96.63.63 01.43.96.64.09	Direction des soins	OUI	OUI	OUI
94	ST MAURICE	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE ESQUIROL DE SAINT-MAURICE	57 rue du Maréchal Leclerc 94413 SAINT MAURICE	Public	01.43.96.61.61 01.43.96.64.09	Direction des soins	OUI		
94	LIMEIL BREVANNES CEDEX	CENTRE HOSPITALIER EMILE ROUX	1 avenue de Verdun - BP 80010 - 94451 LIMEIL BREVANNES cedex	Public	01.45.95.80.80 01.45.95.80.45	Direction des soins		OUI	
94	LA QUEUE EN BRIE	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE LES MURETS	17 rue du Général Leclerc - BP 33- 94510 LA QUEUE EN BRIE	Public	01.45.93.71.24 01.45.93.75.50	Direction des soins	OUI		
94	VILLEJUIF	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE PAUL BROUSSE	121/4 avenue Paul Vaillant Couturier 94800 VILLEJUIF	Public	01.45.59.30.00 01.45.59.31.39	Direction des soins	OUI	OUI	
94	VILLEJUIF	INSTITUT GUSTAVE ROUSSY	114 rue Edouard Vaillant 94805 VILLEJUIF	autre	01.42.11.42.11 01.42.11.47.21 01.42.11.50.22	Direction des soins	OUI	OUI	
94	CHEVILLY LARUE	HOPITAL DE CHEVILLY	24 rue Albert Thuret 94550 CHEVILLY LARUE	Privé à but non lucratif	01.49.08.20.20 01.42.11.47.21 01.42.11.50.22	Direction des soins	OUI		
94	NOGENT S/MARNE	HOPITAL ARMAND BRILLARD	3/5 rue Wateau 94735 NOGENT-SUR-MARNE cedex	Privé à but non lucratif	08.26.30.12.12 01.43.94.52.26	Direction des soins	OUI	OUI	
95	ARGENTEUIL	CENTRE HOSPITALIER DE VICTOR DUPOUY	69 rue Lieutenant-Colonel Prudhon 95107 ARGENTEUIL	Public	01.34.23.24.25 01.34.23.21.43	Direction des soins	OUI	OUI	
95	TAVERNY	HOPITAL LE PARC DE TAVERNY	Chemin des Aurtuses 95163 TAVERNY	Public	01.30.40.60.00 01.30.40.61.91	Direction des soins	OUI	OUI	
95	EAUBONNE	GROUPEMENT HOSPITALIER SIMONE VEIL EAUBONNE MONTMORENCY	14 rue de Saint Prix 95600 EAUBONNE	Public	01.34.06.60.00	Direction des soins	OUI	OUI	
95	MONTMORENCY	GROUPEMENT HOSPITALIER SIMONE VEIL EAUBONNE MONTMORENCY	1 rue Jean Moulin 95160 MONTMORENCY	Public	01.34.06.60.00 01.34.06.60.80	Direction des soins	OUI	OUI	
95	BEAUMONT SUR OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DES PORTES DE LOISE	25 rue Edmond Turco 95260 BEAUMONT-SUR-OISE	Public	01.39.37.15.20 01.39.37.13.61	Direction des soins	OUI	OUI	
95	MOISELLES	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ROGER PREVOT	52 rue de Paris 95573 MOISELLES	Public	01.39.35.63.00 01.39.35.65.45 01.39.35.66.81	Direction des soins	OUI		
95	VILLIERS LE BEL	HOPITAL CHARLES RICHET	rue Charles Richet 95400 VILLIERS-LE-BEL	Public	01.34.29.23.00 01.34.29.23.22	Direction des soins	OUI	OUI	
95	PONTOISE	CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS	6 avenue de l'île de France 95303 PONTOISE	Public	01.30.75.40.40 01.30.75.41.54	Direction des soins	OUI	OUI	
95	MAGNY EN VEXIN	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DU VEXIN	38 rue Camot - BP 50039 - 95420 MAGNY-EN-VEXIN	Public	01.34.79.44.44 01.34.79.44.73	Direction des soins	OUI	OUI	
95	LA ROCHE GUYON	HOPITAL LA ROCHE GUYON	1 rue de l'Hôpital 95760 LA ROCHE GUYON	Public	01.49.28.31.59	Direction des soins	OUI	OUI	
95	GONESSE	CENTRE HOSPITALIER DE GONESSE	25 rue Bernard Février -BP 30071 - 95503 GONESSE	Public	01.34.53.21.21	Direction des soins	OUI	OUI	
95	MONTMORENCY	CLINIQUE DES SOURCES	6 bis avenue de la Terrasse 95160 MONTMORENCY	Privé	01.30.10.96.00 01.30.10.14.96	Direction des soins		OUI	
95	BEZONS	POLYCLINIQUE DU PLATEAU	21 rue de Sartrouville 95870 BEZONS	Privé	01.39.96.36.00 01.39.96.36.31	Direction des soins	OUI		



Arrêté N° 2015 – 137

2015_139_5

portant modification de l'arrêté n° 2128 en date du 15 décembre 2004 portant autorisation de fonctionnement d'un ESAT Hors les murs, d'une UEROS et d'un CPO gérés par l'association ADAPT, au 11 rue du bois sauvage à Evry (91 000).

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE
ILE-DE-FRANCE**

- VU le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L312-1, L313-1, ainsi que les articles L314-3 et suivants ;
- VU le Code de la Santé Publique ;
- VU le Code de la Sécurité Sociale ;
- VU le décret du 1^{er} avril 2010 portant nomination de Monsieur Claude EVIN en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France ;
- VU l'arrêté n°2004-2128 du 15 décembre 2004 portant la capacité du Centre de pré-orientation professionnelle à 50 places généralistes dont 10 places de pré-orientation spécialisée pour handicapés psychiques
- VU la demande de modification de l'agrément de la CPO présentée par le directeur de l'établissement dans le cadre des négociations afférentes à la signature d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour la période 2015-2019, et ayant pour objet une globalisation de l'agrément de la CPO afin de permettre de diminuer la liste d'attente des places spécialisées « troubles psychiques » ;

- CONSIDERANT** que cette demande s'inscrit dans un processus d'adaptation de l'offre aux besoins identifiés sur le territoire ;
- CONSIDERANT** que cette transformation de place s'effectuera à coût constant ;
- CONSIDERANT** qu'un hébergement externalisé par conventionnement avec ADOMA sur la résidence sociale Elsa Triolet située à Evry prévoit la mise à disposition, par location, de 15 chambres ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

L'autorisation visée à l'article L313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles est accordée aux établissements gérés par l'association ADAPT et sis au 11 rue du bois sauvage, à Evry (91 000), selon les modalités suivantes :

- Une Unité d'Evaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et Professionnel de 20 places pour personnes dont le handicap résulte d'une lésion cérébrale acquise, dont 13 places en hébergement externalisé et 7 places en semi-internat.

- Un Centre de Préorientation Professionnelle de 50 places réparties comme suit :
 - 40 places généralistes dont :
 - 7 places en hébergement externalisé
 - 33 places en semi-internat

 - 10 places spécialisées troubles psychiques pour personnes en situation de handicap en semi-internat

- Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail « hors les murs » de 50 places, dont 25 places dédiées aux jeunes adultes (16-25 ans).

ARTICLE 2 :

Ces structures sont répertoriées dans le Fichier National des établissements sanitaires et sociaux de la façon suivante :

UEROS :

N° FINESS : 910004258
Code catégorie : 464
Code discipline : 506
Code fonctionnement : 11
Code clientèle : 438

CPO :

N° FINESS : 910816032
Code catégorie : 198
Code discipline : 906
Code fonctionnement : 11 / 13
Code clientèle : 202 / 438

ESAT Hors les murs :

N° FINESS : 910018381
Code catégorie : 246
Code discipline : 908
Code fonctionnement : 13
Code clientèle : 202

Après modification les établissements seront répertoriés de la façon suivante :

UEROS :

N° FINESS : 910004258
Code catégorie : 464
Code discipline : 506
Code fonctionnement : 11
Code clientèle : 438

CPO :

N° FINESS : 910816032
Code catégorie : 198
Code discipline : 399
Code fonctionnement : 11 / 13
Code clientèle : 010 / 205

ESAT Hors les murs :

N° FINESS : 910018381
Code catégorie : 246
Code discipline : 908
Code fonctionnement : 13
Code clientèle : 010 / 205 / 438

ARTICLE 3 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la notification.

ARTICLE 4 :

Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement doit être porté à la connaissance du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

ARTICLE 5 :

Le Délégué Territorial de l'Essonne de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur, publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la région Ile-de-France et du département.

Fait à Paris, le 19/5/2015

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

SIGNE

Claude EVIN

**ETABLISSEMENT PUBLIC
FONCIER
D'ILE DE FRANCE**

Décision N° 2015- 17

2015-117-11

INDEMNITE DE PRECARITE

Le Directeur général,

Vu le décret n°2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile de France, modifié par le décret n°2006.1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination du Directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile de France,

Vu le règlement du personnel approuvé par le Conseil d'administration du 2 décembre 2009,

Décide :

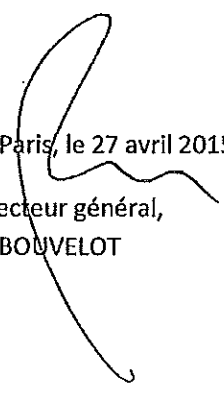
Article 1

L'indemnité de fin de contrat à durée déterminée est versée, à son taux légal, aux élèves et étudiants employés par l'Etablissement pendant leurs vacances scolaires ou universitaires.

Article 2

Le Secrétaire général et l'Agent comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 27 avril 2015
Le Directeur général,
Gilles BOUVELOT





Décision de préemption n°1500015

EXTRAIT

2015-125-17

Le Directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France, modifié par le décret n° 2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination de M Gilles BOUVELOT, directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu le onzième alinéa de l'article 11 du Règlement Intérieur Institutionnel et notamment le quinzième alinéa de l'article 11,

Vu la Délibération n°A09-4-4 du 2 décembre 2009 portant délégation au Directeur Général en matière d'exercice du droit de préemption et de priorité,

Décide d'exercer le droit de préemption sur le bien suivant

<u>Adresse du bien</u>	
168 Avenue Victor Hugo Aubervilliers 93300	
<u>Références Cadastres</u>	
Z 194	
<u>Date de délégation à l'EPFIF</u>	<u>Date de la décision de préemption</u>
30 avril 2015	5 mai 2015

Le Directeur général,
Gilles BOUVELOT



Décision de préemption n°1500016

EXTRAIT

9015-133-7

Le Directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France, modifié par le décret n° 2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination de M Gilles BOUVELOT, directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu le onzième alinéa de l'article 11 du Règlement intérieur institutionnel et notamment le quinzième alinéa de l'article 11,

Vu la Délibération n°A09-4-4 du 2 décembre 2009 portant délégation au Directeur Général en matière d'exercice du droit de préemption et de priorité,

Décide d'exercer le droit de préemption sur le bien suivant

<u>Adresse du bien</u> 1 rue du Maréchal Joffre Gournay-sur-Marne 93460	
<u>Références Cadastres</u> C2	
<u>Date de délégation à l'EPFIF</u> 12 mai 2015	<u>Date de la décision de préemption</u> 13 mai 2015



Le Directeur général,
Gilles BOUVELOT

**DIRECTION REGIONALE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS ET DE LA
COHESION SOCIALE**



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

**Direction Régionale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale**

ARRETE 2015 133-8

portant agrément pour l'activité de séjours de
« vacances adaptées organisées »

**LE PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE
PREFET DE PARIS
COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR ET
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU le code de l'action sociale et des familles, notamment son article L. 114 ;
- VU le code du tourisme, notamment ses articles L. 211-1, L. 211-2, L. 412-2 et R 412-8 à R 412-17
- VU le décret n°2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;
- VU la circulaire n° DGCS/SD3/2010/97 du 23 mars 2010 relative à la répartition des compétences entre les agences régionales de santé et les directions régionales et départementales en charge de la cohésion sociale sur le champ de la politique du handicap ;
- VU le décret n° 2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Ile-de-France ;
- VU le décret du 5 mars 2055 portant nomination de Monsieur Jean-François CARENCO, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;
- VU l'arrêté de la ministre des affaires sociales et de la santé et de la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, en date du 4 juillet 2012, nommant Monsieur Pascal FLORENTIN, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France ;
- VU l'arrêté n° 2015097-0003 du 7 avril 2015 portant délégation de signature à Monsieur Pascal FLORENTIN, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, en matière administrative ;
- VU l'arrêté n° 2015-2056 du 8 avril 2015 portant subdélégation de signature du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, en matière administrative ;
- VU le dossier de demande d'agrément « vacances adaptées organisées » produit ;

ARRETE :

Article 1^{er} : L'agrément « vacances adaptées organisées » prévu par l'article R 412-12 du code du tourisme est délivré à l'association :

**« Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte » dite « Ordre de Malte »
42, rue des Volontaires
75015 PARIS**

Article 2 : L'agrément est accordé pour la durée du séjour de vacances pour jeunes handicapés majeurs organisés en juillet 2015, en résidence sur le site de l'Ecole Navale à Lanvéoc-Poulmic (29).

Article 3 : En référence à l'article R 412- 14-1, l'association est tenue d'informer sans délai le préfet de département du lieu du séjour de tout accident grave ainsi que de toute situation présentant ou ayant présenté des risques graves pour la santé, l'intégrité ou le bien être physique ou morale des personnes handicapées majeures. Le préfet de région qui a délivré l'agrément est informé de cette transmission.

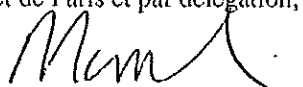
Article 4 : En référence à l'article R 412-13, l'association «Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte» transmettra au préfet de région d'Ile-de-France, un bilan circonstancié quantitatif, qualitatif et financier des activités de vacances adaptées organisées mises en œuvre dans le courant de l'année écoulée. Le bilan précise les moyens mis en œuvre pour remédier aux dysfonctionnements éventuellement constatés lors des contrôles.

Article 5 : L'agrément pourra être retiré dans les conditions stipulées par l'article R412-17 du code du Tourisme.

Article 6 : Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et notifié à l'association « Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte».

Fait à Paris, le **13 MAI 2015**

Pour le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris et par délégation,



**Le directeur régional de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale**

Pascal FLORENTIN